

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze mai (14 mai 2019), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2019

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée,
GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET
Jean-Yves, NOBLET Patrick, TISSOT Thierry.

Absent excusé : .

Secrétaire de séance : CHATOT Céline.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 11- Votants : 11

DIVERS

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 05 avril 2019.

II - URBANISME

1- Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- qu'une déclaration préalable pour une extension d'habitation a dû être remplacée par une demande de permis de construire.
- qu'une demande de permis de construire a été déposée pour la réhabilitation d'une maison d'habitation ;

2 – Projet d'aménagement d'une parcelle communale constructible

Les élus demandent à M. le Maire de contacter le SIDEK pour établir un projet d'aménagement de la parcelle acquise auprès des conjoints Buisson.

III – DECI : DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le Maire explique aux élus qu'il est responsable de la protection incendie sur sa commune et qu'il a contacté Eric DAVID de l'entreprise ED-TECH, afin d'obtenir un devis portant sur l'établissement de l'arrêté de DECI. M. DAVID fera le point sur l'existant en matière de protection incendie et conseillera les élus municipaux sur les aménagements à réaliser afin d'être en conformité avec la réglementation sur la DECI ; Son devis, d'un montant de 1 216 € est accepté par les membres du Conseil Municipal.

IV – POLE MULTISERVICE

- Les travaux d'isolation thermique et phonique sont réalisés, de même que la chape. L'entreprise PUGET est sur place pour les finitions extérieures.
- Un prêt relais, In Fine, de 100 000 € pour le financement de la TVA sera réalisé auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, au taux de 0.91% sur 3 ans.

M. le Maire a sollicité Frédéric Bois, architecte, pour étudier un projet sur l'environnement du pôle péri-scolaire, des circulations, des stationnements, des cheminements, d'un plateau multisports et des espaces verts

V – TRANSFERT DE LA COMPETENCE PERI-SCOLAIRE

Les réunions avec les différents partenaires se poursuivent afin d'affiner les détails de la mise en place du transfert de compétence péri-scolaire des communes à la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Les employées communales de Larnaud et des autres communes ont été conviées à une réunion d'information et de concertation portant sur leur statut à compter de la rentrée de septembre 2019.

VI – TRAVAUX

- L'entretien du cimetière a été confié ponctuellement à Franck MOREL, auto-entrepreneur.
- Le nettoyage et la réfection de la cour de la mairie ont été réalisés par Laurent GUERRET, auto-entrepreneur.
- Une solution plus économique que le remplacement total de l'installation a été trouvée par l'entreprise DME pour la remise en état de la fontaine destinée au lavage des mains de l'école maternelle.
- Les invitations pour le déroulement de la journée citoyenne ont été distribuées à toute la population en espérant que les bénévoles soient nombreux à apporter leur contribution.
- Les travaux de remplacement de la conduite d'eau défectueuse rue du château d'eau seront réalisés par le Syndicat Intercommunal des Foulletons, dans les jours qui viennent.
- Le fauchage dit de sécurité (une seule largeur de fauche) des bas-côtés débutera fin mai/début juin.

VII – LOGEMENTS COMMUNAUX

Le T4 au-dessus de l'école maternelle a été loué à Mme LECOT Barbara, le petit T2 au 2 rue des Ecoles à Mme Sophie SIMONOT ;

Les visites se succèdent pour la location du grand T2 au 2 rue des Ecoles qui sera libéré fin juin par Nicolas DETROIT.

LARNAUD, le 10 juin 2019.

Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

